



JUDO-CLUB DE METZERVISSE

50 Grand Rue 57940 Metzervisse

[http:// http://judoclubmetzervisse.sportsregions.fr/](http://http://judoclubmetzervisse.sportsregions.fr/)



TOURNOI DE METZERVISSE LE 21 ET 22 MAI 2016

Vous êtes invités à participer au Tournoi de Metzervisse qui se déroulera le
21 et 22 mai 2016 au Centre Culturel de Metzervisse
Ci-dessous, notre règlement

**MERCI DE NOUS CONFIRMER VOTRE PARTICIPATION.
D'AVANCE NOUS VOUS REMERCIONS.**

HORAIRES DES INSCRIPTIONS

Le samedi 21 Mai :

Animation Ne-waza : rencontres au sol par groupe morphologique en poule de 4 ou 5.
Arbitrage judo cadet (clef de bras et étranglement avérés donne ippon même si le judoka n'abandonne pas)

Inscriptions (judokas nés en 1996 et avant) de 15h00 à 15h15
Début des rencontres 15h15

Le dimanche 22 Mai :

- Inscriptions benjamins m/f de 8h30 à 9h00
- Inscriptions minimales m/f de 9h00 à 9h30
- Inscriptions cadets m/f de 9h30 à 10h00
- Inscription juniors / seniors m/f de 10h00 à 10h30
- Pose repas de 12h00 à 13h00
- Inscriptions mini-poussins m/f de 13h30 à 13h45
- Inscriptions poussins m/f de 14h45 à 15h00
- Fin du tournoi, classement clubs et vin d'honneur vers 17h.

*Les inscriptions seront effectuées par les responsables de chaque club sur les bordereaux d'inscriptions selon
les catégories d'âges et de poids.
(Balance à votre disposition en cas de doute sur les poids)*

CATEGORIES DE POIDS

Pour les mini poussins, poussins, benjamins, minimales et cadets toutes les catégories de poids masculines et
féminines seront ouvertes.

Moins de 6 participants dans la catégorie : par poule
7 participants et plus : tableau avec double repêchage.

Pour les juniors / seniors le tournoi se fera par groupes morphologiques (type passage de grades) si le nombre de
judokas est insuffisant pour établir des catégories de poids distinctes.



JUDO-CLUB DE METZERVISSE

50 Grand Rue 57940 Metzervisse

[http:// http://judoclubmetzervisse.sportsregions.fr/](http://http://judoclubmetzervisse.sportsregions.fr/)



RECOMPENSES

Tous les mini-poussins se verront remettre une médaille.

Ils participeront à des échanges au sol sans aucune désignation de vainqueur.

Une coupe sera remise au club ayant le plus de participants mini-poussin(e)s à ce challenge.

Pour les autres tranches d'âges seuls les premiers, deuxièmes et les deux troisièmes de leur poule ou tableau seront récompensés.

Pour l'obtention du challenge tous les clubs présents seront classés selon les points gagnés par leurs judokas le **samedi** (ne-waza) et le **dimanche**

Médaille d'or	10 points
Médaille d'argent	7 points
Médaille de bronze	3 points

Le club vainqueur du challenge, s'engage à le remettre en jeu l'année suivante.
Pour le conserver définitivement il faut le remporter trois fois consécutif ou non.

REGLEMENT DU TOURNOI

ARTICLE 1 : Tout judoka devra être licencié FFJDA. Les judokas débutants sont les bienvenus et seront dans la mesure du possible regroupés, ils feront l'objet d'une attention particulière afin qu'ils puissent s'exprimer et éviter tous risques de blessures.

ARTICLE 2 : Chaque judoka devra obligatoirement présenter un certificat médical de moins d'un an.

ARTICLE 3 : L'arbitrage se fera conformément à la réglementation en vigueur.
Echanges au sol sans désignation de vainqueur pour les mini poussins.

ARTICLE 4 : Le coaching n'est pas autorisé.

ARTICLE 5 : La durée des rencontres et des immobilisations sera établie comme suit :

Mini poussins	: 1 minute	Immobilisation : 20 secondes
Poussins	: 1 minute 30	Immobilisation : 20 secondes
Benjamins	: 2 minutes	Immobilisation : 20 secondes
Minimes, cadets	: 3 minutes	Immobilisation : 20 secondes
Juniors, Seniors	: 3 minutes	Immobilisation : 20 secondes
Ne-Waza	: 3 minutes	Immobilisation : 20 secondes

ARTICLE 6 : Chaque club pourra inscrire, dans chaque catégorie ouverte, autant de judoka qu'il le désire.

ARTICLE 7 : L'assistance médicale sera assurée par les sapeurs-pompiers de la commune.

ARTICLE 8 : Seuls les responsables des clubs seront autorisés à poser réclamation.

ARTICLE 9 : Les dirigeants du judo club de Metzervisse se réservent le droit de trancher d'éventuels litiges.

ARTICLE 11 : L'accès à la salle et aux vestiaires étant libre, le club organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de perte ou de vol d'objet personnel.

ARTICLE 12 : La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.